

Epina^y
SOUS Sénart

Guide 2026

SERVICES & DISPOSITIFS SENIORS



Édito

Madame, Monsieur,

Tout au long de l'année, la municipalité propose un large éventail d'activités et de sorties pour favoriser les rencontres, le lien social et le plaisir de partager des moments ensemble. Ateliers culturels, sorties découverte, moments festifs ou rendez-vous bien-être... il y en a pour tous les goûts, et toujours dans une ambiance chaleureuse et bienveillante.

Parmi les temps forts à venir, nous sommes heureux de vous annoncer l'organisation d'un séjour en Alsace en décembre 2025. Une belle escapade au cœur des traditions de Noël, entre marchés féériques, gastronomie locale et patrimoine charmant, qui promet d'être un souvenir inoubliable.

Avec le lancement du Plan Seniors, la Ville d'Épinay-sous-Sénart réaffirme son engagement en faveur du bien-être, de l'autonomie et de l'épanouissement de nos aînés. Ce plan ambitieux, construit en lien avec vos besoins et vos attentes, vise à renforcer l'accompagnement, l'information et la convivialité à toutes les étapes de la vie senior.

Ce guide a été pensé pour vous. Il recense toutes les informations utiles et vous invite à découvrir ou redécouvrir l'ensemble des dispositifs et animations qui vous sont dédiés. N'hésitez pas à le consulter régulièrement et à vous rapprocher de nos services pour toute question ou inscription.

À Épinay-sous-Sénart, nous croyons que l'âge rime avec engagement, partage et vitalité. Continuons à faire vivre ensemble cet esprit de proximité et de solidarité.



Damien ALLOUCH

Maire d'Épinay-sous-Sénart
Conseiller départemental
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine



Sabine PELLON

Adjointe au Maire chargée de la Culture, des Seniors, de la Biodiversité et de la Transition Écologique

MOBILITÉ



Rester mobile, c'est rester libre. La Ville d'Épinay-sous-Sénart l'a bien compris et propose à ses aînés un ensemble de solutions pour se déplacer en toute sérénité, près de chez soi comme à travers toute l'Île-de-France.

LA NAVETTE DES SENIORS

Si vous avez 60 ans ou plus vous pouvez profiter de la navette municipale qui se chargera de vous déposer dans différents commerces, au cimetière et même au restaurant municipal.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

→ TÉL. : 01 60 47 94 73

COMMERCES

MARDI

Matin : CORA (Boussy)
Après-midi : Carrefour Market (Brunoy)

JEUDI

Matin : ALDI (Épinay)
Après-midi : LIDL (Boussy) et Carrefour (Boussy)

Vous avez une heure pour faire vos courses. La navette vous raccompagnera ensuite à votre domicile et le chauffeur vous aidera à décharger les courses devant votre porte (Un pack maximum par personne).

Les inscriptions doivent être effectuées 24 à l'avance.

8h40 • Mairie (Arrêt de bus)
8h45 • Talma -2 rue Maréchal Lannes
8h50 • Centre de Loisirs Maison Alfort
8h55 • Foyer Guy Chatais
9h • Rue Weber (Relais Ouest)
9h05 • 3 Place du Marché
9h10 • La Poste
9h15 • Maison de la Petite Enfance
9h20 • Jean Paul Sartre CSC

14h10 • Jean Paul Sartre CSC
14h15 • Maison de la Petite Enfance
14h20 • La Poste
14h25 • 3 Place du Marché
14h30 • Rue Weber (Relais Ouest)
14h35 • Foyer Guy Chatais
14h37 • Mairie (Arrêt de bus)
14h40 • Centre de Loisirs Maison Alfort
14h45 • Talma - 2 rue Maréchal Lannes



RESTAURATION

Restaurant Croix ROCHOPT les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Restaurant A.DAUDET les mercredis et les congés scolaires

APRÈS VOTRE REPAS, LA NAVETTE VOUS RACCOMPAGNE À VOTRE DOMICILE

TOUS LES JOURS SAUF WEEK-END ET VACANCES SCOLAIRES

11h10 • Mairie (Arrêt de bus)
11h15 • Talma -2 rue Maréchal Lannes
11h20 • Centre de Loisirs Maison Alfort
11h30 • Foyer Guy Chatais
11h35 • La Poste
11h40 • Maison de la Petite Enfance
11h45 • Jean Paul Sartre CSC
11h50 • 3 Place du Marché
11h55 • Rue Weber (Relais Ouest)
12h • Arrivée au restaurant

CIMETIÈRE

ALLER/RETOUR INCLUS LUNDI APRES-MIDI

14h15 • Jean Paul Sartre CSC
14h20 • La Poste
14h25 • 3 Place du Marché
14h30 • Rue Weber (Relais Ouest)
14h35 • Foyer Guy Chatais
14h40 • Mairie (Arrêt de bus)
14h45 • Talma - 2 rue Maréchal Lannes
15h50 • Arrivée Cimetière

VENREDI MATIN

9h • Jean Paul Sartre CSC
9h05 • La Poste
9h10 • 3 Place du Marché
9h15 • Rue Weber (Relais Ouest)
9h20 • Foyer Guy Chatais
9h25 • Mairie (Arrêt de bus)
9h30 • Talma - 2 rue Maréchal Lannes
9h35 • Arrivée Cimetière



LA GRATUITÉ DES BUS AVEC LE « PASS' LOCAL »

Ce dispositif s'adresse aux seniors Spinoliens âgés de 65 ans et plus.

Valable pour tous vos déplacements effectués sur les lignes du Val d'Yerres Val de seine à l'exception de celles gérées par le réseau Albatrans (par exemple la ligne 91.01 « Val d'Yerres-Evry »), le **Pass'Local** permet de

se rendre gratuitement jusqu'aux gares de Villeneuve St Georges, Montgeron/Crosne, Yerres, Brunoy, Boussy/Quincy, ainsi qu'aux hôpitaux de Villeneuve St Georges (CHIV), Claude Galien et à la Préfecture de Créteil, par le biais des lignes de la STRAV (et de Keolis pour la seule ligne Inter-Vals).

Le Pass'Local doit être renouvelé chaque année (de janvier à décembre). Il vous sera délivré gratuitement au CCAS sur présentation des copies de votre pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une photo d'identité récente.

■ CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) : Tél. : 01 60 47 85 73

PAM 91 : LE TRANSPORT À LA DEMANDE

Vous ne pouvez plus utiliser les transports collectifs ni conduire votre voiture ?

Service public de transport collectif de porte à porte : **le transport à la demande** couvre les déplacements réguliers ou occasionnels à travers toute l'Île-de-France. Il fonctionne tous les jours de l'année (sauf le 1^{er} mai) de 6h à minuit.

Le service Pam francilien est ouvert :

- Aux résidents d'Île-de-France ayant une carte de stationnement (double barre) de l'Office des anciens combattants ou classés Groupe Iso-Ressources (GIR) de 1 à 4.
- Aux résidents français possédant une Carte Mobilité Inclusion (CMI) portant la mention « Invalidité ».

POUR QUI ?

Les bénéficiaires de l'APA à domicile.

www.essonne.fr/sante-social-solidarite/bien-vieillir-en-essonne-personnes-agees/perte-dautonomie/vie-quotidienne

« SORTIR PLUS »

avec l'AGIRC-ARRCO

Faites vous accompagner, à pied ou en voiture, par une personne de confiance pour faire vos courses, rendre visite à des amis ou simplement partir en promenade.

Indiquez-lui la nature de votre demande (véhiculée ou non, durée, distance...). Il se chargera de trouver un accompagnateur proche de chez vous et de régler les aspects financiers.

Chaque fois que vous prévoyez une sortie, contactez votre téléconseiller au moins 2 jours à l'avance (du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30)

TÉL. : 0971 090 971

POUR QUI ?

Pour les personnes de plus de 75 ans

LE PASSE NAVIGO FORFAIT AMÉTHYSTE

Ce forfait permet de bénéficier de conditions préférentielles pour vos déplacements.

Constituez votre dossier auprès du CCAS dès vos 65 ans révolus

Forfait zones 1-5 : 300 €

Forfait zones 3-5 : 100 €

Destiné aux personnes âgées de 65 ans ou plus avec un revenu fiscal inférieur au seuil de recouvrement, aux anciens combattants et assimilés de 60 ans ou plus, sans activité professionnelle et aux personnes handicapées de plus de 20 ans sous conditions.

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

→ Tél. : 01 60 47 85 73

Le titre Améthyste à renouveler tous les ans (1 mois avant la date anniversaire).



LES DOCUMENTS À FOURNIR :

- Votre pièce d'identité et le passe Navigo (délivrable gratuitement à la gare d'Evry-Courcouronnes pour une durée de 10 ans).
- un justificatif de domicile de plus d'un an et un de moins de 3 mois pour une première demande, ou un justificatif de domicile de moins de 3 mois pour un renouvellement.
- un justificatif de votre situation personnelle (dernier avis de non-imposition), ou attestation CAF (pour l'AAH), ou attestation de pension d'invalidité 2^{ème} ou 3^{ème} catégorie complétée de l'ASI ou carte d'ancien combattant / pupille de la nation (60 ans et plus).

VOS SERVICES

Tout au long de l'année, la Municipalité s'engage pour ses aînés en proposant des prestations et services contribuant au maintien à domicile et améliorant leur bien-être au quotidien.

LA RESTAURATION

Pour vous rendre au restaurant de la Croix Rochopt, la Municipalité met à votre disposition la navette municipale (voir page 23).



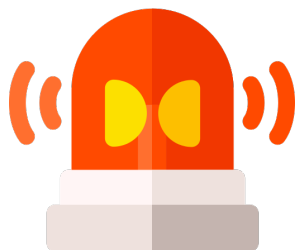
→ **Déjeuner au restaurant CROIX-ROCHOPT :**
les lundis, mardis, jeudis et vendredis

→ **Déjeuner au restaurant A. DAUDET :**
les mercredis et les congés scolaires

INSCRIPTION OBLIGATOIRE : Tél. : 01 60 47 94 73

Les tarifs des repas sont fixés selon le quotient familial.

TÉLÉALARME



Toute personne en perte d'autonomie ou vivant seule peut recourir à la téléalarme, un dispositif d'assistance. Un dispositif (*gratuit sous conditions*) qui sécurise votre maintien à domicile. En cas de problème à votre domicile (*chute, malaise, angoisse...*), vous êtes secouru ou assisté 24h sur 24 et 7 jours sur 7.

GRATUIT SOUS CONDITIONS

CONTACTEZ LE CCAS → Tél. : 01 60 47 85 73



DISPOSITIF « PRÉSENT POUR VOUS »

CONTACTEZ LE CCAS

Tél. : 01 60 47 85 73

OU LE SERVICE SENIORS

Tél. : 01 60 47 94 73

Une chargée de mission assure une présence auprès des personnes âgées isolées et vulnérables à domicile. Elle fait le lien avec le CCAS pour une prise en charge sociale globale par ce dernier.

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Il est possible de bénéficier du portage de repas à domicile (*déjeuner et dîner*). Ce service est compatible avec des régimes adaptés. La livraison des repas à domicile s'effectue tous les matins du lundi au vendredi, les repas du week-end sont livrés le vendredi.



Le tarif des repas est fixé selon votre quotient familial.

Pour tous renseignements concernant les services de maintien à domicile, contactez le **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)** au 01 60 47 85 73.

UN CONSEILLER NUMÉRIQUE FRANCE SERVICE AU CENTRE SOCIOCULTUREL



Un conseiller numérique vous accueille en privé sur rendez-vous. Un samedi après-midi sur 2, il accueille également les personnes en groupe. Il répondra à toutes vos questions et vous expliquera comment utiliser des applications telles que : **CAF.fr, Pôle emploi, Améli.fr, Mappy, Impôts.gouv.fr, Whatsapp, utilisation et navigation sur Google...**

RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DU CENTRE SOCIOCULTUREL J.BAKER

→ Tel. : 01 60 47 86 60

Mardis, mercredis, vendredis : 9h-12h / 13h30-17h30

Samedis : 13h30-17h30



VOS DROITS



AIDE ADMINISTRATIVE

Pour les personnes âgées isolées ou rencontrant des difficultés dans leurs démarches administratives, les agents du CCAS aident à la compréhension, à l'instruction et à la complétude de certains dossiers. Les aides à domicile peuvent également intervenir, dans une certaine mesure, sur ce volet (compréhension et rédaction de courriers, tri des papiers...).

ALLOCATION PERSONNALISÉE À L'AUTONOMIE (APA)

L'APA est un dispositif pour les personnes âgées en perte d'autonomie pour leur maintien à domicile grâce à un plan du Conseil Départemental.

Le CCAS peut accompagner les Spinoliens et leurs familles dans les démarches administratives d'ouverture des droits à cette aide.



AIDE DES CAISSES DE RETRAITE

Dans le cadre de l'évaluation Globale des Besoins pour les personnes en légère perte d'autonomie, les caisses de retraites (CNAV, Fonction Publique d'Etat, MSA CMCAS), aident au financement du maintien à domicile. *Il est nécessaire de faire parvenir une demande d'aide au « Bien vieillir chez soi » à votre caisse de retraite qui sollicitera une évaluation de vos besoins.*

Ces aides peuvent être diverses participations au financement d'heures d'accompagnement, et d'aide au financement : Mobilité, petits travaux, mieux être, portage de repas, livraison des courses. (Pour un montant maximum de 500€/an)

POINT D'ACCÈS AUX DROITS

Permanence à destination des personnes âgées et de leurs familles.

Un juriste de l'Association Gériatrique de l'Essonne (A.G.E.) vous reçoit pour répondre à vos questions

4^{ÈME} VENDREDI DU MOIS

9h30-12h30, sur RDV uniquement
PAD : 01 60 47 86 59

**POINT
D'ACCÈS
AU DROIT**



**PERMANENCE JURIDIQUE
GRATUITE, CONFIDENTIELLE,
SANS RENDEZ-VOUS.**



Retrouvez toutes les permanences du Point d'Accès aux Droits sur le site de la ville en scannant ce QR CODE

www.ville-epinay-senart.fr/solidarites/le-point-dacces-au-droit-pad/

LA MÉDIATION FAMILIALE

avec le groupement associatif CITHéA

À destination des familles, parent âgé, malade, proche en situation d'handicap, aidants familiaux.

Le médiateur familial est un professionnel outillé et formé à la gestion des conflits qui s'appuie sur des connaissances en sociologie, psychologique et en droit de la famille

ACCUEIL AU PAD LES MARDIS EN SEMAINES IMPAIRES

Tarif en fonction du revenu (CAF) : Entre 5€ à 51€ par séance
PAD : 01 60 47 86 59



VULNÉRABILITÉ

Le CCAS a également pour mission de concourir à la protection des personnes les plus vulnérables, contre les malveillances et les mises en danger.

Il intervient nécessairement en lien avec l'entourage et le corps médical, dans le respect des choix de la personne âgée.

Il accompagne et informe dans le cadre des requêtes de protection judiciaire (tutelle, habilitation familiale...).

Pour tous renseignements concernant vos droits,
Contactez le **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)** au 01 60 47 85 73.



VOTRE SANTÉ

AMÉLIORER VOTRE ACCÈS AUX SOINS

LE CCAS VOUS ACCOMPAGNE DANS L'ACCÈS AUX SOINS.

Cette démarche s'appuie sur les dispositifs mis en place par la sécurité sociale pour un soutien financier sur votre mutuelle ou pour vos dépenses de santé (*une complémentaire santé solidaire*).

Des aides facultatives peuvent être instruites pour des prothèses dentaires ou auditives, des lunettes...



LA MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

UNE OFFRE DE SOIN AMÉLIORÉE

La Maison de Santé Pluridisciplinaire d'Épinay-sous-Sénart accueille des médecins généralistes, un angiologue, un osthéo-pathe, un psycho-motricien, une diététicienne, deux orthophonistes, deux psychologues, deux pédicures podologues et trois infirmières.

PRISE DE RENDEZ-VOUS SUR DOCTOLIB.

Informations auprès du secrétariat médical de la MSP au 01 69 02 14 39. 1 rue Jules Massenet.



Maison de Santé Pluridisciplinaire d'Épinay-sous-Sénart

Cet équipement a été cofinancé par :



MUTUELLE COMMUNALE

« MA COMMUNE, MA SANTÉ »

La Municipalité a lancé sa mutuelle communale et à moindre coût, en partenariat avec l'association ACTIOM.

En adhérant à un même contrat collectif de complémentaire santé, les Spinoliens peuvent obtenir des tarifs mutualisés au niveau national et profiter ainsi de garanties améliorées par rapport à un contrat individuel.

Trois niveaux de garantie, selon vos besoins :

ECONOMIE / SÉCURITÉ / CONFORT.

Jusqu'à -50% sur votre budget santé selon la formule.

RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)
TÉL. : 01 60 47 85 73

SITE INTERNET : ASSOCIATIONACTIOM.ORG/MA-COMMUNE-MA-SANTE/



ASSOCIATION
ACTIOM

Service Seniors

FOYER GUY CHATAIS
Villa Charles Lecocq
91860 Épinay-sous-Sénart

01 60 47 94 73
seniors@ville-epinay-senart.fr